

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|----------------------------|----------------|----------|
| Afférents au conseil | En exercice | Présents |
| 19 | 19 | 13 |
| Date de convocation | | |
| 25 février 2026 | | |

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de LOMBEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Corinne GOMEZ, Jo ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Bernard ANÉ à *Stéphane BOUCHARD*, Corinne SURAN à *Jean-Pierre DESPAX*.

Absente : Martine RUIZ TAUSTE, Vanessa BUSQUET, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CAILLE.

Délibération n°2026-14

Objet : 2026-14 Approbation du CFU 2025 – budget communal.

Monsieur Le Maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'année 2025 y compris pour son budget annexe. Le CFU (Compte Financier Unique) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable de la collectivité, qui se substitue au compte administratif et au compte de Gestion.

Les objectifs du CFU sont :

- d'améliorer la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière ;
- d'améliorer la qualité des comptes ;
- de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2025 et les éléments comptables qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le CFU 2025 – budget communal dressé par le receveur,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres émis et tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Monsieur le Maire quitte la salle lors du vote,

Madame la première adjointe au maire prend la présidence de l'assemblée et propose aux membres du conseil municipal,

- **d'approuver** le CFU 2025 du budget communal visé par le service de gestion comptable d'Auch. Le document transmis et présenté à l'assemblée retrace l'ensemble des dépenses et recettes de la commune sur l'exercice budgétaire 2025 ; il traduit les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement, **en voici ci-après deux extraits** :

| CFU 2025 RESULTAT FINANCIER SECTION FONCTIONNEMENT | | PREVISIONS 2025 | REALISE 2025 |
|---|--|--------------------------------|--------------------------------|
| | DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Dt réelles | 2 757 759,57€ | 1 829 312,21€ 1 739 478,31€ |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT Dt réelles | 2 757 759,57€ | 2 280 956,02€ 2 263 252,02€ | |
| RESULTAT EXERCICE 2025 | | 451 643,81€ | |
| REPORT 2024 | | 498 090,57€ | |
| RESULTAT CUMULE 2025 | | 949 734,38€ | |

| CFU 2025 RESULTAT FINANCIER SECTION INVESTISSEMENT | | Prévisions 2025 | Réalisé 2025 |
|---|---|--------------------------------|--------------------------------|
| | DEPENSES D'INVESTISSEMENT Dt réelles | 5 018 442,71€ 4 970 737,71€ | 2 423 607,58€ 2 405 903,58€ |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT Dt réelles | 5 018 442,71€ 4 136 963,14€ | 3 653 560,15€ 3 563 726,25€ | |
| RESULTAT EXERCICE 2025 | | 1 229 952,57€ | |
| REPORT 2024 | | -659 209,14€ | |
| RESULTAT | | 570 743,43€ | |
| RAR 2025 | | - 847 906,43€ | |

Vu l'exposé de Madame la première adjointe et après délibération, le Conseil municipal **décide**,

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 13 | 2 | 0 |



- **d'approuver** le CFU 2025 du budget communal visé par le service de document transmis et présenté à l'assemblée retrace l'ensemble de commune sur l'exercice budgétaire 2025.

Le secrétaire de séance
Marie-Thérèse CAILLE

Le Maire
Jean-Pierre COT

M. Caille

